



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS

Déclaration CFDT – Programmes de l'école maternelle jeudi 5 février 2015

Pour la CFDT, l'éducation est l'affaire de tous. Construire une société où chacun choisit son devenir, pleinement reconnu et épanoui dans l'exercice de ses responsabilités, est un objectif partagé. L'école porte la promesse d'émancipation des individus, de justice sociale et de lutte contre les inégalités. Pour la CFDT, le défi majeur auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est donc de conduire tous les jeunes à la réussite car le lien entre scolarité réussie, projet professionnel choisi et vie d'adulte citoyen est plus fort qu'il ne l'a jamais été. Il faut donc porter une attention très soutenue aux conditions de réussite des enfants et des jeunes en particulier des plus fragiles et ce dès le plus jeune âge.

Aussi, parler de l'école maternelle, de ce que l'on doit y apprendre et vivre, implique de s'interroger plus largement sur la petite enfance. L'évolution des représentations et des pratiques modifie sensiblement la place réservée au « temps de la petite enfance ». Or, cette étape est primordiale pour permettre aux enfants de rentrer dans les apprentissages scolaires et pour réussir leur scolarité. C'est pour cette raison que la CFDT, avec ses fédérations de l'Éducation est signataire de l'Appel de Bobigny.

La petite enfance commence dès la naissance et, dès ce moment, une prise en charge doit être proposée aux familles. Il faut une approche globale des différents temps de l'enfant et de leur complémentarité qui doit permettre de mieux prendre en compte les besoins sociaux, et en particulier ceux des femmes qui travaillent. Pour la CFDT, différentes structures doivent co-exister entre les divers modes d'accueil et l'école maternelle, à condition qu'elles soient accessibles à tous (gratuites ou à des coûts fortement aidés selon les ressources), complémentaires, diversifiées pour répondre aux besoins des parents et en lien avec les politiques familiales.

Il s'agit d'un enjeu décisif pour la conciliation des « temps de vie », la lutte contre le temps partiel imposé et surtout dans le combat pour l'égalité professionnelle hommes/femmes. Notre projet syndical pour la petite enfance est fondé sur une réflexion à plusieurs entrées :

- garantir un accueil de qualité aux jeunes enfants, y compris avant deux ans ;
- faciliter les transitions vers l'école ;
- faciliter l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle des parents ;
- prévoir un soutien aux parents dès la naissance de leur enfant ;
- tenir compte des conditions de travail des salariés de la petite enfance.

L'enfant qui rentre à l'école maternelle a donc une vie avant et en dehors de l'école. Il vit dans un environnement familial. Le développement de l'enfant est également influencé par le milieu social dans lequel il vit. Son accès à la culture, aux livres, aux arts est lié étroitement à ce milieu social.

Ainsi, pour garantir l'égalité des chances et la réussite de tous, l'école ne doit pas se résumer à mettre à disposition un savoir. Elle doit aussi permettre aux enfants qui ne bénéficient pas de l'ensemble des codes d'acquies, dès l'école maternelle, les compétences nécessaires à l'apprentissage des savoirs de

base et, en premier lieu, offrir à ceux qui en ont besoin une scolarisation précoce faisant une large place à l'acquisition du langage.

Cette scolarisation précoce est donc importante, surtout pour les enfants de familles défavorisées. Pour eux, elle est le premier maillon de la réussite scolaire parce que seul moyen d'accès précoce et gratuit à un accueil éducatif. Mais plus que l'âge d'entrée en maternelle, c'est la qualité de la transition entre les structures de la petite enfance (crèche, assistante maternelle ou autres) et l'école maternelle qui est importante pour la CFDT.

Une scolarisation de qualité des enfants de maternelle et en particulier des jeunes enfants de deux et trois ans nécessite de :

- renforcer l'accueil en donnant aux enseignants les moyens en temps d'associer les parents à la vie de l'école, afin de réduire le décalage entre les objectifs fixés par les institutions et leur perception par les parents ;
- assurer une transition en douceur, avec des passerelles entre les structures de la petite enfance et la maternelle.

L'école doit prendre en compte la diversité des publics qu'elle accueille. C'est cette démarche que la CFDT souhaite voir emprunter, pour rendre effectif le droit à l'éducation, en partant des besoins des enfants et des jeunes, pour lui donner tout ce qui lui est utile pour réussir.